**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 26 (1875)

Heft: 1

**Artikel:** Lichtensteig : dommages causés par des écureuils dans le

Toggenbourg

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-785642

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ceux qui désirent être admis comme élèves réguliers doivent se faire inscrire jusqu'au 9 Octobre au bureau du Directeur de l'école polytechnique. Les examens d'admission commencent le 18 et l'enseignement le 26 Octobre.

La finance scolaire est de 100 fr. par an, plus 5 fr. de contribution annuelle à la bibliothèque et à la caisse des malades; une finance de 5 fr. se perçoit une fois pour toutes à l'inscription. Landolt.

Lichtensteig. (Dommages causés par des écureuils dans le Toggenbourg.) Vers la fin du mois de Mars deux propriétaires de forêts privées dans la commune de Nesslau m'ont fait parvenir des plaintes sur les dommages causés dans leurs forêts par les écureuils. Ces jolis petits rongeurs n'étant d'ordinaire nullement fréquents dans la contrée, ces plaintes m'étonnèrent vivement et je dus me rendre en lieu et place pour me convaincre de leur bien fondé. Les deux parcelles de forêts dans lesquelles les écureuils incriminés s'étaient établis n'ont qu'une petite étendue; elles sont situées sur la rive gauche de la Thur, un peu au dessus du village de Krummenau. Dans l'une des parcelles, ils n'ont en dommagé que des sapins blancs, dans l'autre ils ne se sont attaqués qu'aux mélèzes. la première, qui est peuplée d'épicéas et de sapins blancs d'âges divers, les pousses terminales et aussi en partie les bourgeons du dernier verticille de tous les sapins de 10 à 15 ans ont été coupés net, ainsi que les bourgeons supérieurs d'une centaine de perches âgées de 30 à 40 ans. L'aspect de la coupure trahit à première vue la dent de l'écureuil; la cicatrice était encore fraiche et indiquait que le dommage était de récente date. Sans doute que la longue durée et la sévérité de l'hiver avait poussé ces animaux à bout de provisions, à commettre ce délit. Le dommage n'est d'ailleurs pas aussi grave qu'on se le figure au premier abord. Le sapin blanc a une si grande vigueur de reproduction, que le mal pourra sans doute être promptement réparé, sauf la perte d'accroissement. La seconde parcelle est une plantation d'épicéas et de mélèzes âgés de 15 à 20 ans, ici les mélèzes portent presque tous de fortes cicatrices, provenant de ce que l'écorce a été pelée depuis 10 à 20' au-dessus du sol jusqu'à quelques pieds endessous du sommet; cependant l'enlèvement de l'écorce n'a été pratiqué que latéralement nulle part on ne remarque qu'un anneau entier d'écorce ait été

enlevé. Les cimes sont intactes, précisément à l'inverse des dommages causés à Ragaz. Au dire du propriétaire ces dommages ont été causés au mois de juin de l'an dernier, par des écureuils, ce qu'on a pu constater en surprenant les délinquants sur le fait, et que l'on reconnaît d'ailleurs sans peine à l'aspect de la cicatrice. Le mal est ici plus considérable que sur les sapins, il est probable que le plus grand nombre des mélèzes endommagés périront.

Comme les dommages ne s'ètendent que sur un territoire très restreint et que les écureuils ne sont pas assez nombreux dans le pays pour justifier l'organisation d'une chasse en règle pour les détruire, on s'est borné à autoriser les deux propriétaires des forêts en question à tirer pendant les mois d'Avril et de Mai sur les écureuils qu'ils rencontreraient dans leurs propres forêts et leur plus proche voisinage. Je vous adresse ci-joint en guise de "corpus delicti", une cime de sapin blanc mordue par les écureuils, vous pourrez, si cela vous convient, l'introduire dans les collections de l'école forestière.

Bulle. (Excursion forestière dans le canton de Fribourg.) Pour but de notre première grande excursion forestière, on a choisi les forêts domaniales et communales d'Attalens (1½ lieue au-dessus de Vevey); les forêts sont aujourd'hui déjà dans un assez bon état, et offrent de bons exemples d'éclaircies, de cultures et reboisements naturels, d'expurgades et de coupes bien établies. Elles occupent une étendue de 350 arpents. — Les invités à l'excursion étaient: un municipal et le garde-forestier de chaque commune propriétaire de forêts et tous les gardes-chefs et gardes-forestiers cantonaux de notre arrondissement forestier et de la moitié de l'arrondissement voisin. Les préfets des districts intéressés et le directeur du département de l'intérieur, Mr. le conseiller d'état Théraulaz, y ont aussi pris part, ainsi que quelques amateurs de sylviculture.

Le 9 Juin, à 8 heures du matin, la société se réunit à Attalens, forte de 105 hommes. L'excursion projetée pour le matin devant être d'assez longue durée et la commune d'Attalens désirant donner un témoignage de bonne hospitalité, on avait préparé dans la forêt, sur un emplacement d'où l'on jouit d'une vue splendide, une collation après laquelle la course put être poursuivie jusqu'à 1 heure. Le dîner fut payé par l'état. Après dîner la société fit encore une excursion de deux heures, à laquelle, nous tenons